

DEC214065DAJ

Décision portant nomination de M. Arnaud Lucotte aux fonctions de directeur adjoint scientifique de l'institut national de physique nucléaire et de physique des particules (IN2P3)

LE PRESIDENT-DIRECTEUR GENERAL,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS);

Vu le décret du 24 janvier 2018 portant nomination de M. Antoine Petit aux fonctions de président du Centre national de la recherche scientifique ;

Vu la décision DEC100001DAJ du 21 janvier 2010 modifiée portant création et organisation des instituts et fixant la liste des sections et des commissions interdisciplinaires concernées par leur activité ;

Sur proposition du directeur de l'institut national de physique nucléaire et de physique des particules (IN2P3);

DECIDE:

Article 1er. - A compter du 1er janvier 2022, M. Arnaud Lucotte, directeur de recherche, est nommé directeur adjoint scientifique de l'IN2P3 en charge du portefeuille « Accélérateurs, Détecteurs et Technologies ».

Article 2. - La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 07 janvier 2022

Le président-directeur général

Antoine Petit